



Club actionnaires Wavestone

Règlement & Conditions générales d'adhésion

11 septembre 2024 | Diffusion



Service Relations Actionnaires Wavestone

Tour Franklin : 100 - 101 terrasse Boieldieu

92042 Paris La Défense cedex

Tel +33 (0)1 49 03 20 00

Email ClubActionnaires@wavestone.com

Sommaire

- 1 Présentation du Club actionnaires3**
- 1.1 Objet du Club actionnaires Wavestone..... 3
- 2 Modalités d’adhésion et de rétractation3**
- 2.1 Conditions d’adhésion 3
- 2.2 Conditions de retraction..... 4
- 2.3 Procédure d’inscription..... 4
- 2.3.1 Démarche à suivre pour s’inscrire 4
- 2.3.2 Pièces justificatives à fournir 4
- 2.3.3 Droit d’accès et de rectification par les membres du Club des informations les concernant..... 4
- 3 Contacts5**

1 Présentation du Club actionnaires

1.1 Objet du Club actionnaires Wavestone

Le Club actionnaires Wavestone, gratuit et ouvert à tous les actionnaires de Wavestone, a pour but de favoriser une meilleure connaissance du cabinet, de la vie du cabinet, de son activité et de sa stratégie.

Le Club vous permet notamment de :

- **Recevoir l'information de Wavestone en temps réel : communiqués de presse financiers et institutionnels relatifs à la stratégie du cabinet, lettres aux actionnaires, rapports annuels etc.**

Conformément à la démarche de communication responsable du cabinet, le Club actionnaires Wavestone s'attache à privilégier les échanges électroniques pour l'envoi de ces documents.

- **Rencontrer les dirigeants, à l'occasion de réunions d'informations (Assemblée générale annuelle, réunion actionnaires réservée aux adhérents) animées par la direction générale et financière de Wavestone. Ces rendez-vous semestriels sont l'occasion de partager l'actualité récente du cabinet, ses résultats et perspectives de développement, et permettent aux adhérents de poser leurs questions et de faire entendre leur opinion.**
- **Être conviés à des événements privilégiés : invitations personnalisées pour le salon Actionaria etc.**

Wavestone se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement, les services proposés et les conditions d'adhésion au Club actionnaires. Toute modification sera portée à la connaissance des adhérents par mail. L'ensemble des documents liés au Club actionnaires sera disponible en langue française

2 Modalités d'adhésion et de rétractation

2.1 Conditions d'adhésion

Toute personne physique majeure résidant en France peut devenir membre du Club actionnaires Wavestone, si elle répond à l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- Détenir au moins 1 action Wavestone au porteur
- Détenir au moins 1 action Wavestone au nominative

L'adhésion au Club actionnaires Wavestone est facultative, gratuite et sans engagement. Elle prend effet à la date de réception du formulaire d'adhésion dûment rempli, et complété des pièces justificatives requises (voir paragraphe 2.3.2). Elle reste valable tant que le membre répond aux critères d'éligibilité énoncés ci-dessus ou n'a pas demandé sa radiation.

2.2 Conditions de retractation

Lorsque l'adhérent ne satisfait plus aux conditions d'adhésion au Club actionnaires Wavestone, ou s'il souhaite renoncer à son adhésion, il devra en informer Wavestone dans les meilleurs délais :

- **Par courrier, adressé au service relations actionnaires de Wavestone - Tour Franklin - 100/101 terrasse Boieldieu – 92042 Paris La Défense cedex**
- **Ou, par message électronique adressé à ClubActionnaires@wavestone.com**

Il perd ainsi sa qualité de membre du Club actionnaires Wavestone et ne peut plus bénéficier des services et avantages proposés par le Club. Wavestone se réserve le droit, à tout moment, de vérifier que les actionnaires membres du Club répondent aux conditions requises et pourra résilier automatiquement l'adhésion des membres du Club actionnaires qui ne rempliraient plus les conditions d'éligibilité.

Pour toute procédure de désinscription arrivée à son terme, Wavestone s'engage à supprimer les données collectées dans le cadre du Club actionnaires sous cinq (5) ans à partir du jour où la procédure de désinscription est achevée.

2.3 Procédure d'inscription

2.3.1 Démarche à suivre pour s'inscrire

L'inscription au Club actionnaires Wavestone se fait directement en ligne sur le site www.wavestone.com – espace Investisseurs, page Club actionnaires, en remplissant le formulaire d'adhésion.

2.3.2 Pièces justificatives à fournir

Suite à l'inscription en ligne (voir paragraphe 2.3.1), tout actionnaire désirant adhérer au Club actionnaires Wavestone devra fournir **un justificatif de détention d'actions** Wavestone (soit en compte de titres nominatif pur ou administré tenu par Wavestone, soit en compte de titres au porteur tenu par l'intermédiaire habilité). Les relevés de comptes électroniques (impression de pages Internet) ne sont pas acceptés.

Cette pièce justificative sera à adresser par courrier au Service relations Actionnaires, ou par email en version scannée, à l'adresse clubactionnaires@wavestone.fr.

L'adhésion au Club actionnaires Wavestone prendra effet, une fois l'inscription en ligne validée, à date de réception et enregistrement de la pièce justificative.

2.3.3 Droit d'accès et de rectification par les membres du Club des informations les concernant

Les informations personnelles recueillies par Wavestone dans le formulaire d'adhésion sont nécessaires afin d'enregistrer la demande d'adhésion et de pouvoir faire profiter les membres du Club actionnaires des services proposés.

Ces informations pourront faire l'objet de traitements informatisés, principalement pour les finalités suivantes : avoir une meilleure connaissance de l'actionnaire, gérer le Club actionnaires Wavestone et la relation avec l'actionnaire, envoyer les informations financières aux membres du Club actionnaires.

Conformément au règlement général européen sur le Règlement Général sur la Protection des Données, les membres du Club actionnaires disposent d'un droit d'accès, de modification, et de suppression des données les concernant.

Pour l'exercer, il leur suffira d'adresser leur demande par message électronique à l'adresse dpo@wavestone.fr.

3 Contacts

Le Club actionnaires Wavestone peut être joint :

- **Par courrier, adressé à : Service relations Actionnaires de Wavestone - Tour Franklin - 100/101 terrasse Boieldieu – 92042 Paris La Défense cedex**
- **Ou, par message électronique adressé à ClubActionnaires@wavestone.com**